

05
novembre
2012

**TIMBRES
FRANCE**

Belfort Territoire de Belfort

Préfecture du Territoire de Belfort, la ville de Belfort, traversée par la rivière « La Savoureuse » compte parmi ses monuments remarquables, le Lion ici représenté sur le timbre. Œuvre du sculpteur Frédéric-Auguste Bartholdi, ce lion a été érigé en hommage à la résistance héroïque des belfortains, pendant la guerre de 1870, contre les prussiens. (Une célèbre réplique de ce lion, en hommage au colonel Denfert-Rochereau, grand défenseur de Belfort, est installée sur la place éponyme dans le 14^e arrondissement de Paris). Mais Belfort, c'est aussi sa citadelle et ses fortifications dressées par Vauban avec notamment sa porte de Brisach, classée aux monuments historiques en 1913. Une vignette représentant le portrait ainsi que quelques-unes des œuvres de Bartholdi (dont la célèbre statue de la Liberté, ainsi que la statue en hommage à Martin Shongauer) est accolée au timbre. En 2012, la ville de Belfort accueillera le congrès « Timbres Passion » du 2 au 4 novembre 2012.

INFOS TECHNIQUES

Création et gravure : Pierre Albuisson
d'après photos H.Hughes / hemis.fr et A.J.Cassaigne / Photononstop - vignette :
d'après photos Collection Dupondt, Alfons Rath / akg-images et S.Vieille / Phil@poste

Impression : taille-douce

Couleurs : polychromie

Format du bloc : horizontal 40 x 30 mm

Présentation : 36 timbres à la feuille

Valeur faciale : 0,60 €

Tirage : 1 800 000 ex

TAD
conçu par
Claude
Perchat



11 12 013

INFOS PRATIQUES

Vente anticipée Premier Jour

A Belfort (Territoire de Belfort)

Les vendredi 2, samedi 3 de 9h à 18h et le dimanche 4 novembre 2012 de 9h à 17h au Parc des expositions Airexpos, Belfort Andelnans, 90000 Belfort .

A Paris

Les vendredi 2 et samedi 3 novembre 2012 de 10h à 18h au Carré d'Encre, 13bis rue des Mathurins, 75009 Paris.

Vente générale

Dans tous les bureaux de poste à partir du 5 novembre 2012, au Carré d'Encre, par correspondance à Phil@poste, service clients et sur le site Internet www.laposte.fr